

# La Commune de Paris 1871

De tous les évènements de l'histoire de notre pays, la Commune de Paris a toujours été un peu tabou, rarement évoquée dans les documentaires historiques et à peine plus dans les manuels scolaires. Mais pour quelles honteuses raisons, ce tabou ? la honte pour qui ? Pour l'image politique de ceux qui se prétendent républicains mais qui font assassiner le peuple quand il se fait citoyen ? La honte de l'action des Communards ?

Et ces Communards qui sont-ils ? Qu'ont-ils fait ? En fait, ce sont des braves gens, des gens du peuple, des ouvriers, des artisans, des artistes, des intellectuels et même quelques savants. Beaucoup sont d'origine provinciale. Poussés par la faim ils sont montés à Paris pour trouver du travail (Il ne faut pas oublier qu'à cette époque-là, à Trégastel les gens dormaient sous les dolmens ou autres blocs granitiques). Parmi eux, on peut citer Louis le Moign, ébéniste, Louis Mallard, serrurier-mécano, François Méléard, architecte ou Charles Le Duc, caporal aux équipages de la flotte, probablement rescapé de la guerre de 1870, tous venus de Lannion ou de sa région comme aussi le jeune François Bodiou, cuisinier, jeune mineur, âgé de 19 ans, de Buhulien, garde au bataillon « des vengeurs ». Il reviendra après les évènements, ici même à Lannion comme commis greffier.

Pourquoi la Commune de Paris ? Hiver 1871, radicalisés par les souffrances du siège de Paris, la rigueur de l'hiver, les peurs, la faim qui les faisait se nourrir des boyaux de rats, ils n'acceptaient plus ni la défaite face aux Prussiens, ni l'attitude du maire de Paris « Jules Ferry l'affameur » qui avait préféré offrir à manger, à la bourgeoisie, les animaux du « jardin des plantes ».

Suivant l'injonction du Briochin Louis Nathanael Rossel, brillant militaire, qui les exaltait à poursuivre les combats car on pouvait perdre une bataille, mais pas la guerre, les femmes décidèrent de se rendre en masse à Montmartre. Il fallait empêcher à tout prix les Versaillais de reprendre les canons dont ils s'étaient dotés par souscription.

Et en instaurant, de façon démocratique, « La Commune de Paris », c'est deux combats que ces gens décidèrent de mener : celui de relever la tête pour vivre libres et celui, forts de leurs analyses, de leurs expériences et de leurs luttes antérieures de mettre en place le monde d'après.

A commencer par les femmes. Victor Hugo a cité Louise Michel pour en faire l'égérie de la Commune, personnellement, moi, je nommerai la Brestoise Nathalie le Mel, qui avec d'autres femmes comme Elisabeth Dmitrieff, André Leo, Noémi Reclus au côté d'Eugène Varlin, de Courbet, des frères Reclus, en à peine deux mois, tout en tenant les barricades et soignant les blessés ont élaboré, instauré, revendiqué des lois, des concepts nouveaux, inventant un monde où la priorité est l'extermination de la misère, le respect, la dignité des gens du peuple, un monde conçu par le peuple pour le peuple.

La Commune de Paris a été écrasée dans un bain de sang avec des dizaines de milliers d'hommes, de femmes, d'enfants exécutés et des dizaines de milliers de prisonniers ou de déportés.

Rossel fut fusillé, deux de nos Lannionais connurent la dureté des conditions de vie des pontons, ces bateaux désarmés, arrimés au large de Brest et transformés en prisons flottantes, qui inspiraient déjà la terreur aux corsaires les plus aguerris. Sans compter l'inhumanité des conditions de leur acheminement ! Les nazis n'ont pas fait pire avec les wagons plombés de « nuit et brouillard ».

Ces gens furent traités comme des criminels.

Pourtant, malgré cette répression inouïe, cette chape de plomb posée sur son souvenir, la grande bourgeoisie n'a pas réussi à étouffer les graines semées par la Commune. Ses graines poussées dans le terreau du sang séché ont fleuri avec le temps grâce à tous ceux qui, depuis, se sont engagés, investis dans l'action associative, syndicale ou politique. Toutes ont eu leur importance, même si certaines sont plus voyantes que d'autres :

- La Commune de Paris s'est d'abord battue pour instaurer la paix et l'indépendance nationale face aux Prussiens. Si ce combat a été anéanti par la semaine sanglante, il fut néanmoins une référence pour le général De Gaulle, comme il l'a relaté dans ses mémoires. En clamant la célèbre phrase « Paris libéré par son peuple », c'est un hommage qu'il rendait à Louis Nathanael Rossel tout autant qu'au peuple de Paris FFI et FTP.
- Les communards ont promulgué un état laïc. En 1905 par son vote l'assemblée nationale fait de la France le seul pays au monde à avoir un état laïc.
- Les Communards ont promulgué une école publique, laïque et obligatoire. Ironie du sort, 10 ans plus tard, Jules Ferry, l'un des bourreaux de la Commune devenu ministre, fut confronté pour des raisons économiques, à la nécessité de la maîtrise du français parlé et écrit par tous. Il n'eut pas d'autres choix que d'instaurer un troisième mode d'instruction, gratuit, plus accessible que celui, payant, du préceptorat chez les familles bourgeoises ou des écoles privées tenues pour l'essentiel par les congrégations religieuses. Ainsi il dut convenir d'une école gratuite et laïque pour être obligatoire. Cette école communale, école des « paour-kaez », en se développant, deviendra grâce à la ténacité des instituteurs, ces hussards noirs de la République, un ascenseur social et deviendra une référence, référence dont il s'arrogera le prestige.
- Les communards ont promulgué des lois pour la protection de la petite enfance. Dans le contexte des lois de 1881 sur l'école, c'est Pauline, la petite sœur de Noémi Reclus, qui, après l'exil de sa famille, prolongera ce combat de façon déterminée. Première femme reçue au concours du plus haut grade, celui d'inspecteur général de l'éducation nationale, elle profitera de son titre, de sa fonction et de son nom d'épouse « Kergomard », fleurant bon la région de Lannion et plus politiquement discret que Reclus, pour créer l'école maternelle française, école maternelle française qui fut enviée et copiée dans le monde entier. A noter que Pauline Kergomard créera aussi l'« Association pour la sauvegarde de l'enfance » qui existe encore aujourd'hui. Cette scolarisation des enfants de 3 à 12 ans entraînera la fin du travail des enfants dans les mines ou dans les ateliers de tissage.
- Avant même la Commune de Paris, des Communards avec Nathalie Lemel et Eugène Varlin avaient instauré des actions solidaires comme la création des coopératives de consommateurs, de productions, les mutuelles : le concept de

mutualité qu'ils avaient mis en place va continuer à se développer à travers le temps et surtout avec Ambroise Croizat et la création de la Sécurité Sociale où chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins. Ce qui fait qu'aujourd'hui, les familles endeuillées par la pandémie n'ont pas à s'endetter de 15000 dollars pour payer les frais d'hôpitaux de leurs disparus, comme aux USA ou au Chili.

- La Commune de Paris a fait de ses priorités la culture pour tous avec la création de la bibliothèque nationale et du conservatoire de musique, elle fut relayée par Jaurès qui réclamait de passer « d'une culture réservée à une culture partagée ». Maintenant, grâce à l'engagement de bénévoles, d'artistes connus ou anonymes, et aux efforts des municipalités qui furent souvent au départ, des municipalités communistes, de nombreuses bibliothèques municipales, des conservatoires de musique sont implantés un peu partout sur le territoire.

- La Commune de Paris voulait instaurer la démocratie dans l'entreprise : quelques années plus tard, les syndicats purent se créer et par leurs luttes emporter des victoires : victoires salariales, victoires sur les conditions de travail et aussi en 1936 les congés payés, sans compter des avancées comme les élections professionnelles, les comités paritaires.

- La Commune de Paris voulait instaurer l'égalité des salaires hommes /femmes : en 1924 à Douarnenez ce sont des femmes, les Pen sardines, qui, par des grèves mémorables, ont arraché leurs revalorisations salariales.

Il faut mesurer toutes ces avancées car aujourd'hui nous sommes à la croisée des chemins, la pandémie a fait exploser la misère, la souffrance. Comme à la fin de la guerre de 1870, nous assisterons à un effondrement politique, social, économique, culturel. Les clones des Versaillais sont au pouvoir et s'ingénient chaque jour, à faire table rase de cet héritage légué par les Communards et tous ceux qui leur ont emboité le pas. Nous sommes et devons rester leurs exécuteurs testamentaires car forts de notre histoire, de notre culture, on sait, que c'est toujours le Peuple qui, par ses luttes, a fait progresser et rayonner dans le monde entier, comme une étoile au firmament, le bien commun.

Et notre savoir vaut devoir !

C'est par nos choix, notre détermination, qu'il reviendra le temps des cerises.